



## Le dispositif de la Médiation du crédit prolongé jusqu'à fin 2014

Pierre MOSCOVICI, ministre de l'Economie et des Finances, Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique ont réuni à Bercy le 1<sup>er</sup> mars 2013, en présence des représentants des entreprises, Jeanne-Marie PROST, Médiatrice nationale du crédit aux entreprises, Christian NOYER, Gouverneur de la Banque de France, Nicolas de SEZE, Directeur général de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM) et de l'Institut d'Émission des territoires d'Outre-Mer (IEOM) et Jean-Laurent BONNAFE, vice-Président de la Fédération bancaire française afin de procéder à la signature de l'accord qui prolonge, jusqu'à la fin de 2014, l'action de la Médiation du crédit au service des entreprises.

Créée en octobre 2008, la Médiation du crédit permet de faciliter, voire de débloquer, les négociations entre banques et entreprises pour l'obtention ou le renouvellement d'un crédit. Elle avait déjà été prolongée une première fois début 2011, jusqu'à fin 2012. "Il s'agit de prolonger un dispositif qui est apprécié de tous les acteurs, des entreprises mais aussi des banques", a relevé le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, à l'occasion de la signature de cet accord. Depuis son lancement, la Médiation du crédit a été saisie par près de 38.000 entreprises, pour environ 27.000 dossiers instruits et clos et un taux de réussite de 62%. Elle a ainsi permis de débloquer 4,23 milliards d'euros et de préserver quelque 293.000 emplois, selon son rapport annuel 2012. Sur la seule année 2012, 4 077 dossiers ont été déposés, pour 3 162 acceptés, et 543 millions d'euros ont été débloqués. Depuis le début de l'année, Jeanne-Marie Prost occupe la tête de la Médiation du crédit. Elle a succédé à Gérard Rameix. Mme Prost occupait auparavant les fonctions de médiatrice nationale déléguée.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Lors de sa réunion du 7 mars 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « Les données disponibles continuent d'indiquer que la faiblesse de l'activité dans la zone euro s'est poursuivie en début d'année, tout en confirmant globalement les signes d'une stabilisation d'un certain nombre d'indicateurs, à des niveaux faibles toutefois. Dans le même temps, le nécessaire processus d'ajustement des bilans dans les secteurs public et privé continuera de peser sur l'économie. Une reprise progressive de l'activité devrait intervenir plus tard en 2013, à la faveur d'un raffermissement de la demande mondiale et de l'orientation accommodante de notre politique monétaire ». Le Président de la BCE a précisé que les projections macroéconomiques de croissance de mars 2013 ont été revues légèrement à la baisse par rapport à celles de décembre 2012. Les services de la BCE « prévoient une croissance annuelle moyenne du PIB en volume comprise entre -0,9 % et -0,1 % en 2013 et entre 0,0 % et 2,0 % en 2014 et une hausse annuelle de l'indice des prix comprise entre 1,2 % et 2,0 % pour 2013 et entre 0,6 % et 2,0 % pour 2014 ».

#### 2 – Eurogroupe

Les Ministres de l'Eurogroupe ont pris note des prévisions de croissance d'hiver de la Commission. Le président de l'Eurogroupe, M. Jeroen Dijsselbloem, a déclaré que ces prévisions « montrent qu'une politique active a été mise en œuvre qui permettra un retour progressif à une croissance soutenable et à des créations d'emplois dans la zone euro ».

[http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-13-151\\_en.pdf](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-151_en.pdf)

### Actualité législative

1 – Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires <http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta/ta0087.asp>

L'Assemblée nationale a, le 19 février 2013, adopté le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Ce texte sera ensuite examiné par le Sénat à partir du 20 mars 2013.

Ce projet de loi vise tout d'abord à séparer au sein des banques les activités utiles au financement de l'économie des activités spéculatives qui devront être cantonnées dans des filiales, de façon à protéger les dépôts de la clientèle. Il comporte des mesures de renforcement de la surveillance des activités de marché. Enfin, certaines activités ou produits seront purement et simplement interdits.

Le texte comporte par ailleurs des dispositions relatives à la mise en place d'un régime de résolution des crises bancaires, avec le renforcement des pouvoirs et des attributions de l'Autorité des contrôle prudentiel qui devient également une autorité de résolution des crises bancaires, et l'extension du rôle du fonds de garantie des dépôts.

Le texte comporte enfin des mesures de protection des consommateurs en matière bancaire (plafonnement des commissions d'intervention, « accessibilité » et « inclusion » bancaire, mesures d'amélioration et de simplification des procédures de surendettement) et assurantielle (assurance des emprunteurs et égalité Homme/Femme).

2 – Décret n° 2013-183 du 28 février 2013 relatif aux obligations de vigilance en matière de services de paiement en ligne pour la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027123150>

Ce décret prévoit qu'un établissement de crédit ou un établissement de paiement qui fournit un service de paiement en ligne dispose de la possibilité de ne pas procéder à la vérification de l'identité de son client en relation d'affaires. La mise en œuvre de cette mesure de vigilance simplifiée nécessite qu'un certain nombre de conditions soient réunies (nature des services de paiement visés, exigences d'origine et de destination des fonds, plafonds de montant par opération et d'opérations cumulées).

## SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

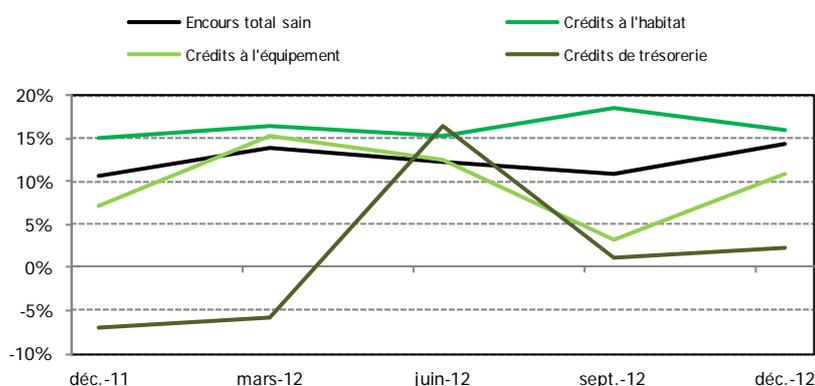
### Dynamisme marqué de l'activité bancaire à Saint-Barthélemy

L'encours sain des crédits octroyés à la clientèle de Saint-Barthélemy augmente de + 14,4 % sur un an à fin 2012 (+ 27,6 millions €), après une hausse de 10,7 % en 2011. Cette accélération est principalement liée au dynamisme des crédits à l'habitat (+ 16,1 %).

Par agents économiques, l'encours de crédit octroyé aux ménages, composé pour l'essentiel de crédits immobiliers (91 %), progresse à un rythme soutenu, + 16,2 % sur un an. Les crédits à la consommation enregistrent en revanche un repli marqué (- 10,8 %). Les financements consentis aux entreprises sont en nette hausse (+ 8,4 %), en particulier les crédits d'investissement (+ 11 % soit + 4,2 millions € sur un an).

La collecte des dépôts est également bien orientée (+ 3,9 % sur un an), mais moins soutenue qu'en 2011 (+ 6,7 %). Cette perte de vitesse est essentiellement liée à un repli des placements des entreprises (- 1,6 % sur un an). Les actifs financiers des ménages affichent en revanche une légère accélération (+ 7,6 % sur un an contre + 5,2 %), liée au dynamisme de leurs placements liquides ou à court terme (+ 14 %).

Glissement annuel de l'encours de crédit à Saint-Barthélemy



Source : IEDOM

### Parution des « Tendances conjoncturelles » du 4<sup>e</sup> trimestre 2012

L'iedom Guadeloupe vient de publier les Tendances Conjoncturelles du 4<sup>e</sup> trimestre 2012. Cette publication est librement téléchargeable sur le site : <http://www.iedom.fr>

## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Moins de créations d'entreprises en 2012

La Guadeloupe a enregistré en 2012 la création de 5 004 nouvelles entreprises, soit 11 % de moins qu'en 2011. Ce repli est plus marqué qu'au niveau national (-1 %). Le recours au statut d'auto-entrepreneur est également en retrait (-6 %), à 2 106 immatriculations. D'après une étude de [l'Insee](http://www.insee.fr) parue en janvier 2013, cette contraction intervient après une hausse 2011 atypique, liée notamment à des créations à des fins de défiscalisation avant que ce dispositif n'évolue.

### Nouveau dispositif de soutien au secteur du tourisme

La Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe (CCI-IG), en partenariat avec l'Ordre des Experts-comptables, a lancé le 4 février un dispositif de conseil et d'accompagnement aux entreprises du tourisme en difficulté. La création de ce dispositif de médiation renforcée avait été enteriné lors du Conseil Interministériel de l'Outre-mer de novembre 2009. Les bénéficiaires sont suivis pendant 30 heures maximum en vue d'identifier leurs difficultés et de réaliser un plan d'actions correctives. En phase expérimentale, ce mécanisme est limité aux TPE. Prévu pour 24 mois et dimensionné pour 80 entreprises, il soutient actuellement 20 structures.

### Dynamique de progrès pour le Port autonome

La Cour des comptes relève dans son [rapport public](#) 2013 la dynamique de progrès du Port autonome de Guadeloupe (PAG) ces dernières années. La bonne marche de l'établissement public, la qualité de ses infrastructures, sa capacité à assurer un bon approvisionnement et une bonne desserte des îles de l'archipel sont notées, en dépit de difficultés persistantes de maîtrise des dépenses de personnel et de fonctionnement courant. En 2012, le PAG a connu une hausse de 9 % de son chiffre d'affaires, de 28 % du trafic de conteneurs et de 13 % du trafic de passagers.

### Inauguration de l'Université régionale des métiers et de l'artisanat

Le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a inauguré officiellement le 18 février la nouvelle Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA), à l'occasion de la première rentrée universitaire de cet établissement situé à Saint-Claude. Cet outil, d'un coût de 25,2 millions d'euros, pourra accueillir 850 étudiants, dont environ la moitié dès cette année. Les enseignements dispensés par l'URMA ouvrent sur des diplômes allant du niveau V (équivalent au CAP) au niveau II (BAC +4).

### Mise en œuvre du plan de cohésion sociale pour les jeunes

L'État, en présence de la Région Guadeloupe et du Département, a signé le 23 février dix nouveaux contrats d'avenir. Ce dispositif du plan de cohésion sociale permet à un 16-25 ans peu ou pas diplômé d'être formé pendant 3 ans par une collectivité, une association ou une entreprise puis d'y être durablement intégré. Entre 35 % (pour le secteur marchand) à 75 % (pour le secteur non marchand) du coût de ces emplois est pris en charge par l'État. D'ici 2014, près de 1 500 jeunes guadeloupéens sans emploi devraient pouvoir être embauchés dans ce cadre dans des secteurs d'avenir (social, industrie verte, ...).

## ACTUALITE REGIONALE

### Orientations budgétaires 2013 de la COM de Saint-Martin

Au cours de son débat d'orientations budgétaires du 21 décembre 2012, la collectivité a fixé ses priorités de l'année 2013. Parmi les grands axes retenus figurent la jeunesse (achèvement de la médiathèque), l'éducation (lancement de la cité scolaire), le développement économique (expansion de l'aéroport) et la solidarité avec les plus modestes (résorption de l'habitat insalubre). Au total, ce projet de budget s'élève à 115 millions d'euros.

### Un bureau de représentation des Régions d'Outre-mer à Bruxelles

La Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion ont inauguré le 14 février leur représentation institutionnelle à Bruxelles, rejoignant 230 des 270 régions que compte l'Europe. Le département de Mayotte et la collectivité de Saint-Martin devraient prochainement intégrer ce bureau de lobbying.

### Université Antilles-Guyane : une nouvelle présidente

Corinne Mené-Caster a été élue présidente de l'Université Antilles-Guyane le 25 janvier pour un mandat de 4 ans. Cette ancienne doyenne de la faculté de Lettres et de Sciences humaines du pôle Martinique succède ainsi à Pascal Saffache, à la tête de l'institution depuis 2009, en devançant les quatre autres prétendants guadeloupéens et guyanais. Parmi ses priorités figure l'accroissement des ressources propres qui répond directement aux nouvelles contraintes pesant sur l'UAG suite à son passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), le 1er janvier dernier, faisant de la présidente l'unique gestionnaire du budget et de la masse salariale de l'institution.

### Première visite de la préfète de Guadeloupe dans les Îles du Nord

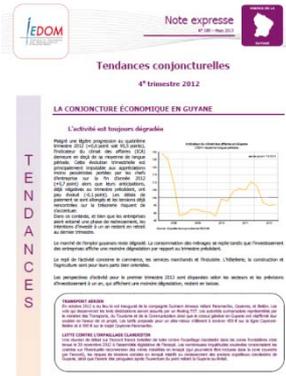
Marcelle Pierrot, représentante de l'État dans les Îles du Nord, a effectué sa première visite à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy le 22 février. Elle a rencontré les élus et forces vives des collectivités respectives.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE				Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe	Janvier 2013	129,6	0,2 %	2,1 %
		France entière	Janvier 2013	126,1	-0,5 %	1,2 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (Source : Dicccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Janvier 2013	58 510	-2,0 %	2,4 %
<b>Octroi de mer</b> (Source : DRFip)	Recettes de TVA et d'octroi de mer (en milliers d'euros)		Janvier 2013	51 218	-	-
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations - (en cumul - millions d'euros) Importations - (en cumul - millions d'euros)		Janvier 2013	11,3	-	7,8 %
			Janvier 2013	227,6	-	11,7 %
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Janvier 2013	441	25,6 %	-0,9 %
			Cumul annuel	441	-	-
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (Source : Iedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Février 2013	21 167	0,6 %	1,1 %
			Février 2013	471	-	10,8 %

INDICATEURS SECTORIELS				Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (hors transit)		Janvier 2013	175 999	6,1 %	-7,9 %
			Cumul annuel	175 999	-	-
<b>Trafic maritime</b> (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Décembre 2012	273 200	-10,3 %	10,6 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Source : Insee)	Nombre de passagers (entrées + sorties) Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre 2012	92 460	41,0 %	-3,8 %
			Novembre 2012	80	-	-4,8 %
			Cumul annuel	939	-	-3,5 %
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Janvier 2013	1 426	-38,6 %	-8,6 %
			Cumul annuel	1 426	-	-
<b>Construction</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Février 2013	19 660	-11,5 %	-1,1 %
			Cumul annuel	41 865	-	2,0 %

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE



## Publication : « Tendances conjoncturelles »

Les investissements ont commencé au quatrième trimestre une phase de redressement. Les indicateurs font état d'une situation relativement bien orientée. Les ventes de véhicules utilitaires neufs progressent sur le trimestre (+ 13,4 % CVS) à l'instar des importations de biens d'équipement (+ 2,1 % CVS) et des créations d'entreprises (+ 4,2 % CVS). Les prévisions d'investissement à un an qui ressortent en retrait au dernier trimestre, restent néanmoins encourageantes. Dans la majorité des secteurs, la situation est en amélioration (secteur primaire, commerce, services marchands et tourisme). Toutefois les intentions des chefs d'entreprise à investir dans des secteurs prépondérants (tels que la construction ou l'industrie) restent défavorablement orientés. Les prévisions globales d'investissement tous secteurs confondus affichent une dégradation moins prononcée.

La publication est disponible gratuitement sur le site de l'iedom : [www.iedom.fr/Guyane](http://www.iedom.fr/Guyane)

## Arrivée de la nouvelle coupure de 5€ « Europe »

À l'occasion de l'inauguration de l'exposition intitulée « Le nouveau visage de l'euro », qui s'est tenue le 10 janvier 2013 au musée archéologique de Francfort-sur-le-Main, le président de la Banque centrale européenne (BCE), M. Mario Draghi, a présenté le nouveau billet de 5 euros de la série « Europe » (ES2). Le lancement de cette nouvelle série de billets débutera par la mise en circulation du billet de 5 € fixée le 2 mai 2013. L'introduction des autres coupures sera progressive et s'étalera sur plusieurs années, selon l'ordre croissant des dénominations. Afin d'écouler les stocks restants, les billets de 5 € de la première série pourront être émis parallèlement aux nouvelles coupures. Ancienne et nouvelle séries circuleront parallèlement. L'ancienne série sera ensuite retirée progressivement de la circulation avant de cesser définitivement d'avoir cours légal, à une date qui sera annoncée longtemps à l'avance. Toutefois, les billets de la première série conserveront leur valeur sans limite de temps et pourront être échangés à tout moment auprès des succursales de la Banque de France ou des guichets de l'IEDOM. Ce nouveau billet de 5 € bénéficie des progrès technologiques réalisés dans l'impression des billets depuis l'introduction de la première série, il y a plus de dix ans, et comporte de nouveaux signes de sécurité améliorés visant à les rendre encore plus sûrs. La méthode « TRI » (Toucher, Regarder, Incliner) mise au point et déployée pour la première gamme de billets euros restera valable et permettra toujours d'authentifier les billets sans avoir recours à un quelconque équipement. A partir du mois d'avril, l'IEDOM lancera une nouvelle campagne de formation à destination des banques, commerçants, fonctionnaires de police, de gendarmerie, des douanes mais plus généralement, toute personne manipulant des valeurs dans le cadre de son activité professionnelle. Cette formation, gratuite, se déroulera sous la forme de sessions de 2h pour 8 personnes en intra entreprise, ou dans les locaux de l'IEDOM, et permettra de rappeler comment lire les signes de sécurité de la première série et faire découvrir ceux du nouveau billet. Plus d'informations sur les formations à l'authentification à venir sur le site de l'IEDOM : [www.iedom.fr/Guyane](http://www.iedom.fr/Guyane). Pour tout connaître sur la méthode « TRI » rendez-vous sur le site internet de la BCE: [www.ecb.int/euro/html/security\\_features.fr.html](http://www.ecb.int/euro/html/security_features.fr.html)

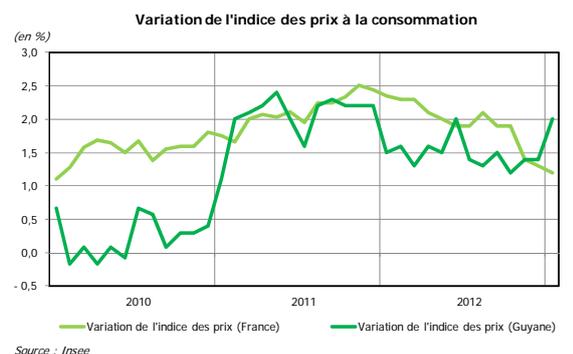
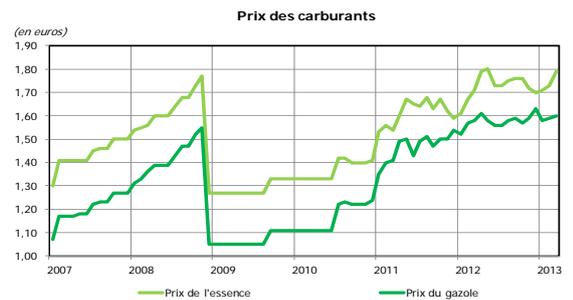
# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Carburants

L'arrêté préfectoral du 28 février 2013 fixe, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013, le prix de vente au détail des carburants à 1,79 € / litre pour l'essence (+ 6 centimes) et 1,60 € / litre pour le gazole (+ 1 centime). Le prix de la bouteille de gaz est fixé à 23,54 €, contre 24,20 € en février, soit une diminution de 66 centimes.

## Prix à la consommation

En janvier 2013, l'indice des prix à la consommation (IPC) est en légère hausse de 0,3 % sur le mois. L'ensemble des postes est en hausse, avec une contribution plus importante de la hausse des prix de l'alimentation (+ 0,9 %), et des produits manufacturés (+ 0,4 %). La variation en glissement annuel de l'indice des prix est de + 2,0%. Sur un an, l'indice des prix a été principalement tiré par la hausse des prix sur les postes de l'alimentation (+ 4,0 %), des services (+ 1,6 %), et de l'énergie (+ 0,5 %). La hausse des prix s'accélère en Guyane et rejoint les variations constatées aux Antilles (Guadeloupe + 2,1 %, Martinique + 1,7 %), elle est supérieure à l'évolution enregistrée pour la France entière (+ 1,2 %).



## Logement social

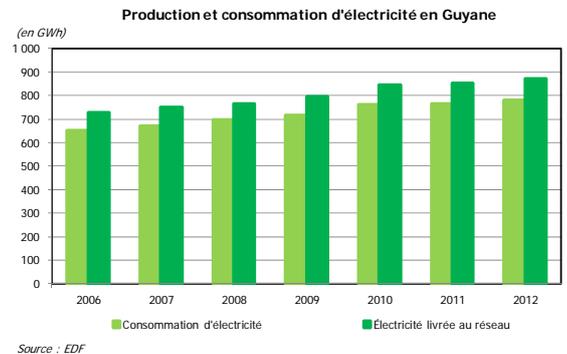
La seconde note « Observatoire de l'habitat » de l'Agence d'urbanisme et de développement de la Guyane (AUDeG) s'intéresse au logement social en Guyane. Le logement social est un enjeu primordial dans un territoire en pleine croissance démographique où 80 % de la population y serait éligible et où 13 000 demandes en logement social resteraient insatisfaites. Après avoir rappelé la définition et les réglementations du logement social, ainsi que les problèmes d'image dont souffre ce secteur, la note expose les caractéristiques des occupants du parc locatif social en Guyane. Les statistiques avancées, qui proviennent de l'enquête sur l'Occupation du parc social (OPS), montrent que les familles qui occupent un logement social sont en majorité des familles monoparentales (34,5 % contre 19,2 % en métropole). Les personnes seules, qui comptent pour 36,4 % des occupants en métropole, n'en représentent que 22,4 % en Guyane. L'âge des occupants est également analysé, notamment la faible représentation des moins de 30 ans, et des plus de 75 ans. Cette sous représentation pourrait, selon l'étude, être expliquée par un manque de connaissance du segment du logement des moins de 30 ans, et par la solidarité intergénérationnelle qui perdure en Guyane. Les caractéristiques de la demande par intercommunalité ainsi que les règles d'attribution sont ensuite abordées dans cette étude de 22 pages.

## Visites ministérielles

La ministre de la Justice Mme Christiane Taubira, et le ministre de l'Intérieur M. Manuel Valls, étaient présents en Guyane à quelques semaines d'intervalle. La Garde des Sceaux est arrivée le 21 février dernier pour une première visite officielle en Guyane. Pêche illégale, orpaillage clandestin, environnement carcéral et zones de sécurité prioritaire (ZSP) étaient au programme durant les 4 jours de son déplacement. Les thèmes abordés durant la visite du ministre de l'Intérieur, qui s'est déroulée du 7 au 9 mars, étaient nombreux : ZSP, plan de lutte contre l'orpaillage (Harpie), et lutte contre l'immigration illégale.

## Energie

En 2012, la consommation d'électricité en Guyane a progressé de 1,8% à 780,3 GWh. Cette augmentation est relativement modérée comparée à celle constatée entre 2000 et 2010 (+ 3,5% par an en moyenne). Cette moindre évolution peut s'expliquer en partie par les mesures d'économie d'énergie entamées, notamment par des partenariats entre EDF et certains des grands consommateurs d'énergie en Guyane, avec par exemple le Centre Spatial Guyanais (qui représentait 20 % de la consommation d'électricité en 2000), ou encore avec la Chambre de commerce et d'industrie. EDF estime par ailleurs qu'en plus de l'extension de ces partenariats, des efforts devront être réalisés par les ménages pour stabiliser l'augmentation de la consommation. La production d'électricité a pour sa part augmenté de 2,0 %, pour atteindre 870,2 GWh. En 2012, la production d'électricité livrée au réseau par la centrale de Degrad-des-Cannes a diminué de 24,8% pour atteindre 243,1 GWh. Cette évolution est liée au niveau élevé de la production en 2012 du barrage de petit-saut (535,1 GWh, soit + 15,5 %) et à la progression de la production achetée aux producteurs indépendants (75,19 GWh, soit + 49,1 %). La différence entre la production et la consommation représente la perte inhérente au fonctionnement d'un réseau électrique, mais également le détournement d'électricité par des branchements illicites au réseau.



## SUIVI INDICATEURS CHIFFRES

Les variations mensuelles et annuelles sont corrigées des variations saisonnières et de l'effet jours ouvrés (CVS-CJO)

	Sur le mois	Indicateurs		Données brutes	Var. mensuelle CVS	Var. sur un an CVS	Sources	
INDICATEURS MACROECONOMIQUES	PRIX	↑	Prix à la consommation (indice base 100 en 1998, avec tabac)	Janv-13	126,7	[0,3%]	[2,0 %]	Insee
		↑	Prix administré du litre d'essence	Mars-13	1,79	[3,5%]	[4,7%]	Préfecture/Dieccte
	MARCHE DU TRAVAIL INDICATEURS SOCIAUX	↓	Demandeurs d'emploi (DEFM A)	Déc-12	18 850	-[2,9%]	[11,4%]	Dieccte
		↓	Nombre de bénéficiaires de l'allocation chômage	Déc-12	8 265	-[1,2%]	[6,5%]	Pôle Emploi
		↓	Nombre de bénéficiaires du RSA (1)	Févr-13	14 856	-[1,5%]	[8,6%]	
		↓	Prestations nettes versées (1)	Févr-13	8,0 M€	-[0,9%]	[15,7%]	Caf
			Cumul	16,0 M€		[11,4%]		
	CONSUMMATION	↓	Recettes d'octroi de mer	Déc-12	10,8 M€	-16,3%	-3,4%	Douanes
		↓	Importations de biens de consommation (BC) (3)	Janv-13	11,9 M€	-1,1%	23,4%	Douanes
		↓	Ventes de véhicules neufs aux particuliers	Févr-13	256	-24,7%	-27,7%	Somafi
		Cumul	596		-15,1%			
INVESTISSEMENT	↓	Importations de biens d'équipement (BE) (3) (4)	Janv-13	44,9 M€	-17,5%	21,9%	Douanes	
	↑	Ventes de véhicules utilitaires	Févr-13	62	26,5%	-26,2%	Somafi	
		Cumul	111		-37,3%			
COMMERCE EXTERIEUR	↓	Exportations (3)	Janv-13	14,5 M€	-27,2%	13,8%	Douanes	
		Cumul	14,5 M€		13,8%			
	↓	Importations (3) (4)	Janv-13	143,0 M€	-17,8%	40,3%	Douanes	
		Cumul	143,0 M€		40,3%			
INDICATEURS SECTORIELS	SPATIAL		Tirs effectués	Cumul à Févr-13	1 tir (1 Ariane 5)		1 tir à Févr-12	Arianespace
			Satellites lancés	Cumul à Févr-13	2 satellites		3 satellites	
	BTP	↓	Ventes de ciment (hors filler, liant et big bag)	Déc-12	7 937 tonnes	-18,9%	3,7%	Ciments guyanais
			Cumul	102 219 tonnes		14,8%		
	INDUSTRIE	↓	Exportations d'or en volume (3)	Janv-13	17 kilos	-85,2%	-81,5%	Douanes
		↓	Exportations d'or en valeur (3)	Janv-13	0,6 M€	-86,5%	-81,8%	Douanes
		↓	Cours de l'once d'or	Janv-13	1 671,42 \$	-[2,0%]	[1,1%]	London Bullion Market Assoc./AFD
		↑	Grumes sorties de forêt	Déc-12	20 767 m3	46,6%	179,0%	ONF
			Cumul	74 878 m3		1,5%		
	AGRICULTURE AGROALIMENTAIRE	↓	Exportations de crevettes (3)	Janv-13	31 tonnes	-15,1%	144,3%	Douanes
		↓	Exportations de poissons (3)	Janv-13	67 tonnes	-33,3%	899,4%	Douanes
		↓	Exportations de riz (2) (3)	Janv-13	0 tonne	-100,0%	n.s	Douanes
			Cumul	0 tonne		n.s		
	TOURISME	↑	Trafic de passagers (arrivées-départs-transits)	Déc-12	36 941	15,5%	-0,7%	CCIRG
		↓	Nombre de nuitées	Nov-12	36 000	-2,7%	9,1%	Insee
		Cumul	318 000		7,6%			

[Données non CVS]

\*ATV pour Automated Transport Vehicule (Vehicule Automatisé de Transfert), vaisseau cargo spatial développé par l'Agence spatiale européenne pour ravitailler la Station spatiale internationale

(1) Mise en place du RSA début 2011, remplaçant le RMI. Données non CVS compte tenu du nombre trop faible d'observations.

(2) Trop grand nombre de points atypiques concernant le riz.

(3) Données provisoires ; les résultats du commerce extérieur sont issus des statistiques douanières provisoires qui sont révisables pendant 2 ans.

(4) Données excluant l'importation exceptionnelle du navire d'exploration pétrolière affrété par Shell en juin 2012.

## ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

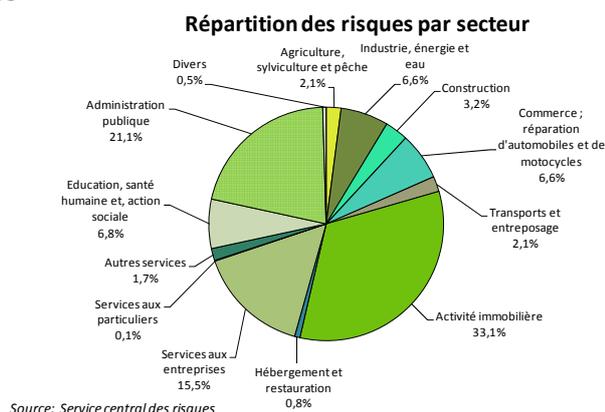
### Service central des risques : forte baisse des encours à court terme

Au quatrième trimestre 2012, les encours de crédit recensés par le Service Central des Risques de la Banque de France connaissent des évolutions contrastées selon les maturités et les secteurs d'activité.

Contrairement au troisième trimestre, les concours à moyen et long termes progressent (+2,0 %), alors que les concours à court terme s'inscrivent en baisse (-17,1 % contre +2,7 % au précédent trimestre).

S'agissant des concours à moyen et long termes, la hausse est principalement attribuable au secteur de l'administration publique, qui contribue à hauteur de 1,3 point à leur croissance.

La forte baisse des concours à court terme repose d'abord sur le repli observé dans le secteur des industries manufacturières, dont la contribution s'élève à -6,4 points au recul constaté, suivi du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (-4,1 points), du commerce (-2,2 points), des activités financières et d'assurance (-1,8 point) et de la santé humaine et de l'action sociale (-1,7 point).



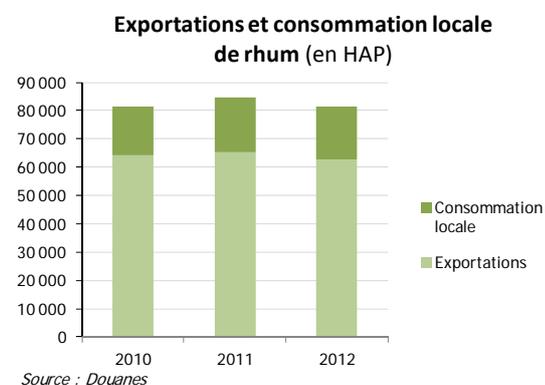
## BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

### Bouclier-prix : signature de l'accord

Les négociations sur la définition du « bouclier-prix », mesure phare de la loi Lurel relative à la régulation économique outre-mer ou loi contre la vie chère, et sur son périmètre d'application ont abouti à la signature d'un accord le 27 février dernier. Il définit un panier de 101 produits de grande consommation, dont le montant total ne pourra pas dépasser 365 euros, soit une baisse de 10,3 % du prix global par rapport au montant constaté en magasin. L'affichage de la liste complète et la signalisation des produits concernés en rayon permettront aux consommateurs de les identifier. 14 enseignes de la grande distribution, représentant 45,6 % du chiffre d'affaires des hyper et super marchés du territoire, sont concernées par cette mesure qui prend effet à partir du 15 mars prochain. Deux conventions complémentaires, concernant les commerces qui ne sont pas intégrés dans le dispositif réglementaire, viennent compléter l'accord. Elles définissent respectivement une liste de 52 produits pour un prix total de 160 euros pour les GMS d'une surface de 800 m<sup>2</sup> à 1 000m<sup>2</sup> et les discounters, et une liste de 27 produits pour un prix total de 86 euros pour les établissements de moins de 800 m<sup>2</sup>.

### Rhum : recul des exportations et de la consommation

La production de rhum atteint 85 366 hectolitres d'alcool pur (HAP) en 2012 contre 83 033 HAP en 2011, enregistrant ainsi une hausse de 2,8 %. La production de rhum agricole connaît une croissance supérieure à la production de rhum de sucrerie, traduisant une stratégie de différenciation par la qualité. La consommation locale, qui comprend les achats des touristes, recule de 3,1 % pour atteindre 18 781 HAP, avec un repli plus marqué pour le rhum de sucrerie (-15,4 %) que pour le rhum agricole (-2,7 %). Les exportations globales de rhum s'inscrivent en retrait de 3,8 % par rapport à 2011. Dans le détail, alors que les expéditions de rhum agricole enregistrent un repli de 5,7 %, les exportations de rhum de sucrerie sont en progression de 4,3 %. Ainsi, l'excès d'offre (production) par rapport à la demande (consommation locale et exportations) entraîne la constitution de stocks. La croissance des stocks pourrait découler d'une réorientation de la stratégie des industriels destinée à privilégier la production de rhum vieux par rapport au rhum agricole dans l'optique d'une montée en gamme.



### INSEE : étude sur la parité en Martinique

Dans sa publication « Regard sur la parité en Martinique », l'INSEE dresse un état des lieux. Le document souligne que l'égalité homme-femme n'est pas encore une réalité même si la place des femmes dans la société martiniquaise a évolué au cours de ces dernières années. Malgré une féminisation de la classe politique, principalement au niveau communal, les hommes restent surreprésentés dans les postes exécutifs : ainsi, aucune sénatrice ou députée ne représente la Martinique au sein des institutions nationales. Leur situation est similaire dans le monde économique : si 53 % des salariés sont des femmes, seuls 42 % des postes décisionnels sont occupés par la gente féminine malgré un niveau moyen de qualification supérieur à celui des hommes. L'écart de salaire entre les deux sexes persiste (les femmes gagnant en moyenne 10 % de moins que les hommes) et n'épargne aucune catégorie socioprofessionnelle mais reste plus marqué pour les cadres et les professions intermédiaires. La publication est disponible sur le site de l'INSEE : [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=23&ref\\_id=19272](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=19272).

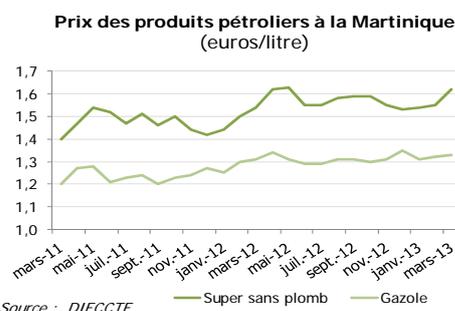
### Innovation : lancement d'un partenariat entre la CACEM et Oséo

La CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique) et Oséo (représentée à la Martinique par l'Agence Française de Développement) ont procédé, le 4 février dernier, à la signature d'une convention relative au financement de projets innovants portés prioritairement par des micro et petites entreprises. Cette convention prévoit la création de l'APPI (Aide au Premier Projet Innovant), qui consiste en un accompagnement technique et financier d'entreprises sélectionnées par le Technopole Martinique. L'appui technique prend la forme d'une aide à la réalisation d'études de faisabilité des projets instruits. Le soutien financier concerne l'octroi d'une subvention d'un montant maximal de 10 000 euros par projet, l'enveloppe globale s'élevant pour l'année 2013 à 150 000 euros.

### Carburant : hausse des prix en mars

Le prix du sans plomb est passé de 1,55 euros par litre au 1<sup>er</sup> février à 1,62 euros au 1<sup>er</sup> mars, soit une augmentation de 4,2 % (+5,2 % sur un an). Le prix du gazole enregistre une hausse plus modérée de 0,8 % (+1,5 % sur l'année) pour atteindre 1,33 euros par litre. Cette hausse des prix du carburant, plus marquée pour l'essence, reflète en partie l'évolution des prix du pétrole brut. L'écart des prix entre le sans plomb et le diesel se creuse au moment de la publication d'un rapport de la Cour des comptes préconisant l'alignement des taxes sur les deux types de carburant. Le rapport est disponible sur le site de la Cour des comptes :

<http://www.ccomptes.fr/Publications/>.



## ACTUALITÉS RÉGIONALES

### Coopération régionale : 24<sup>e</sup> sommet de la CARICOM

Le 24<sup>e</sup> sommet de la Communauté de la Caraïbe (CARICOM) s'est déroulé à Port-au-Prince, Haïti, les 18 et 19 février derniers en présence de onze chefs d'Etat et de gouvernement et d'une centaine de délégués. Cette rencontre a été l'occasion d'évoquer les questions de la libre circulation des biens et des personnes, de la lutte contre la criminalité et le trafic de drogue et du processus de réforme du secrétariat. Les chefs d'Etat et de gouvernement présents ont également adopté une résolution officialisant le français comme deuxième langue de travail de la CARICOM à la demande de Michel Martelly, président de la République d'Haïti. Haïti, dont la population s'élève à 10 millions d'habitants, soit plus de la moitié de la population totale de la Communauté, représente l'exception francophone au sein de l'organisation regroupant des Etats exclusivement anglophones.

### Antigua et Barbuda : rapport du FMI sur le système bancaire local

Dans un récent rapport, le Fonds monétaire international (FMI) a formulé une série de recommandations à l'attention des autorités d'Antigua et Barbuda. L'organisation internationale en appelle à un renforcement du secteur bancaire local et une réforme des finances publiques. Concernant le système bancaire, le FMI recommande de réguler davantage les pratiques des institutions financières, notamment au niveau de leur classification des actifs, de leur politique de provisionnement, de leurs dispositifs de contrôle et de prévention des risques et de leurs mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Par ailleurs, l'institution indique que la réforme des finances publiques doit passer par un contrôle des dépenses et un élargissement de l'assiette fiscale, particulièrement au travers d'une élimination des niches fiscales. Le rapport est disponible sur le site du FMI :

<http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2013/pr1364.htm>.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- janvier 2013	129,1	0,0 %	+1,7 %
<b>Chômage</b> (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- janvier 2013	43 372	-0,1, %	+2,7 %
<b>Allocations chômage</b> (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- décembre 2012	21 876	-0,8 %	-4,5 %
<b>RSA</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- décembre 2012	39 147	+1,0 %	+4,8 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : douanes)	Importations (millions d'euros)	- décembre 2012	234,7	ns	ns
	Exportations (millions d'euros)	- décembre 2012	43,7	ns	-7,7 %
	Taux de couverture mensuel		18,6 %		+10,5 pts
<b>Grande distribution</b> (source : DIECCTE)	Ch. d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- décembre 2012	69,9	+69,5 %	+4,7 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- décembre 2012	550,4		+5,4 %
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (source : IEDOM)	Personnes physiques en interdiction bancaire	- janvier 2013	17 512	+0,5 %	-1,0 %
	Retraits de cartes bancaires (flux)	- janvier 2013	329	-10,8 %	+12,3 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (source : CCIM)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2012	138 733	+27,7 %	-8,7 %
		- cumul annuel	1 563 481		-3,5 %
<b>Trafic maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- février 2013	27 291	ns	+52,0 %
		- cumul annuel	55 276		+48,6 %
<b>Construction</b> (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- janvier 2013	14 333	+6,8 %	-10,4 %
		- cumul annuel	14 333		ns
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- février 2013	510	-43,6 %	-27,5 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- février 2013	104	-26,2 %	-16,1 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		614		-25,8 %

## ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

### Le climat des affaires se dégrade à nouveau au 4<sup>e</sup> trimestre 2012

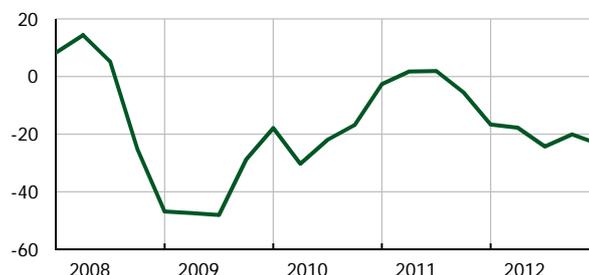
Le quatrième trimestre est marqué par une nouvelle dégradation de l'activité économique. L'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue (-1,7 point), mais à un rythme moins soutenu qu'aux trimestres précédents. Cette diminution est essentiellement imputable aux anticipations négatives des entrepreneurs sur le trimestre à venir.

Dans un contexte de hausse mesurée des prix à la consommation, la dépense des ménages montre quelques signes de reprise, après deux trimestres moroses. Les intentions d'investissement se contractent encore, traduisant les inquiétudes des entrepreneurs sur la conjoncture des mois à venir.

La contraction de l'activité touche l'ensemble des secteurs d'activité, à l'exception du BTP qui devrait cependant connaître un nouveau recul de son courant d'affaires début 2013 selon les chefs d'entreprise interrogés.

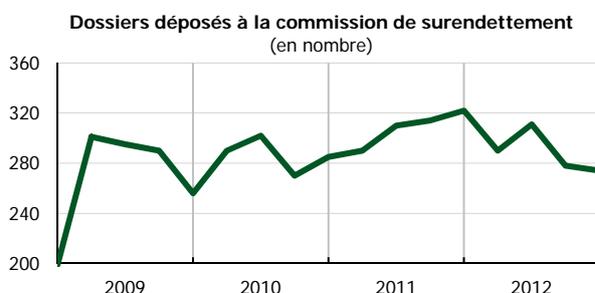
La tendance conjoncturelle du 4<sup>e</sup> trimestre 2012 est disponible sur [le site de l'IEDOM](#).

### Solde d'opinion relatif aux prévisions d'investissement



Source : Enquête de conjoncture Iedom, CVS

### Baisse du nombre de dossiers de surendettement en 2012



Source : Iedom (données trimestrielles)

En 2012, 1 153 dossiers ont été déposés devant la commission de surendettement, soit une baisse de 6,7 % rapport à 2011. Un peu plus de 900 ont été jugés recevables, soit 79 % des dossiers déposés. La commission a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour un tiers de ces dossiers.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2012, le nombre de dossiers a baisse de 1,4 % par rapport au trimestre précédent.

## BREVES ECONOMIQUES

### LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	129,6	+ 0,0 %	+ 1,2 %
	IPC France entière	126,1	- 0,5 %	+ 1,2 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	23 437	- 23,7 %	- 15,2 %
	En cumul (milliers d'euros)	292 014	-	+ 1,7 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	380,7	-	+ 4,0 %
	Exportations (en cumul - millions d'euros)	12,6	-	n.s.
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	131 820	+ 0,4 %	+ 9,5 %

### LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	216 621	+ 6,4 %	- 4,0 %
	Cumul 2012	216 621	-	- 4,0 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	76 000	- 16,1 %	- 6,3 %
	Cumul 2012	825 400	-	- 1,0 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	1 118	-	n.s.
	Cumul 2012 (milliers d'euros)	24 681	-	+ 8,3 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	9,0	-	- 11,0 %
	Cumul 2012 (milliers de tonnes)	306,7	-	- 10,4 %
	Effectifs salariés du BTP	15 626	- 3,3 %	- 4,0 %

## Signature du premier accord annuel de modération des prix

Jean-Luc Marx, préfet de la région Réunion, a présenté le 28 février 2013 la liste définitive des produits sélectionnés dans le cadre du « bouclier qualité prix » mise en place dans le cadre de la loi Lurel. Cette liste définitive comporte 108 produits retenus dans six catégories : alimentaire, hygiène corporelle, entretien ménager, produits pour les très jeunes enfants, petit équipement ménager et boissons. Le prix maximum fixé de la liste « Lurel » s'établit à 296 euros contre 339,65 euros avant négociation, soit une économie de 43,65 euros (- 13 %). Les baisses de prix vont de - 2 % à - 31 %. Pour exemple, les prix des produits alimentaires vont diminuer de 10 % et ceux des produits pour jeunes enfants de 18 %. Parmi ces produits, 43 % sont des produits locaux, et 46 % appartiennent au "top 300" de ceux les plus achetés par les Réunionnais.

Des accords ont été signés dans tous les départements d'outre-mer, entraînant des baisses de prix allant de 10 % à 13 %.

La liste des produits sélectionnés et le dossier de présentation sont disponibles sur le [site de la Préfecture](#).

## Hausse de la production de logements neufs en 2012

La production de logements neufs est bien orientée en 2012. Plus de 8 000 attestations de conformité électrique ont été délivrées par le Consuel, soit une progression de 7,0 % en 2012 en un an. Depuis 2011 et la relance de la construction en logements aidés, la production de logements se redresse (+ 3,5 % en 2011), après avoir été divisée par deux entre 2007 et 2010.

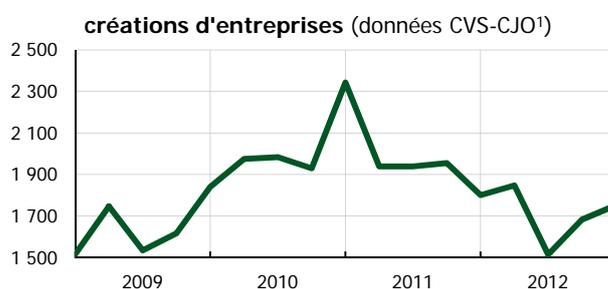
## Hausse des créations d'entreprises au 4<sup>e</sup> trimestre 2012

Le nombre de créations d'entreprises est en hausse de 4,1 % (données CVS-CJO<sup>1</sup>) au 4<sup>e</sup> trimestre 2012 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2012, faisant suite à une précédente augmentation de 11,1 %.

Sur l'ensemble de l'année 2012, les créations diminuent cependant de 11 % par rapport à 2011. La moitié de cette baisse s'explique par la révision des dispositifs encourageant la production d'électricité photovoltaïque, qui a conduit à une forte réduction des créations d'entreprises dans ce secteur. Les créations dans la construction et dans le commerce sont également en recul.

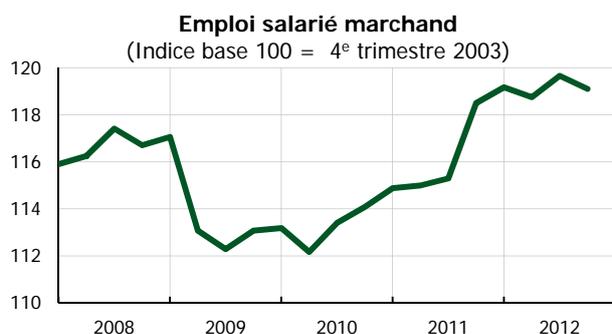
En France, le nombre de créations est resté stable par rapport à 2011 (+ 0,2 %).

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).



<sup>1</sup> Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables  
Source : Insee - Sirene

## Baisse légère de l'emploi marchand au 3<sup>e</sup> trimestre 2012



Source : Bordereaux Urssaf - Traitement Insee Epure

Au deuxième trimestre 2012, l'emploi salarié marchand à La Réunion diminue légèrement de 0,5 %. Cette baisse annule en partie la hausse de 0,8 % du 2<sup>e</sup> trimestre 2012. Ces pertes d'emplois se concentrent principalement dans le secteur des services (- 1,1 %), notamment dans le secteur associatif et l'interim.

A l'inverse, l'emploi augmente dans l'industrie agroalimentaire (+ 4,6 %), en lien avec la reprise de la campagne sucrière à cette époque de l'année.

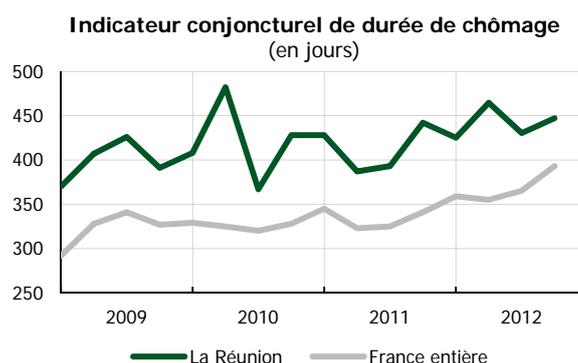
Sur un an, l'emploi marchand progresse légèrement de 0,5 %, porté par les services et l'industrie.

L'étude est disponible sur le [site de l'Insee](#).

## Hausse de l'indicateur conjoncturel de durée de chômage au 3<sup>e</sup> trimestre 2012

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2012, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à La Réunion ont une probabilité de 447 jours de rester sans emploi, soit un peu plus de 14,7 mois contre 12,9 mois en France entière. La Réunion est la deuxième région où le délai d'attente est le plus long avant de trouver un emploi, derrière la Guadeloupe (481 jours). L'indicateur conjoncturel de durée au chômage<sup>2</sup> progresse toutefois moins fortement qu'en France entière : + 3,2 % à La Réunion contre + 7,6 % au niveau national, soit respectivement 17 jours et 28 jours supplémentaires.

La publication est disponible sur le [site de Pôle emploi](#).



Source : Pôle emploi

<sup>2</sup> L'indicateur conjoncturel de durée au chômage consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui y sont entrés au cours d'un trimestre donné et qui connaîtraient durant leur période de chômage les mêmes conditions du marché du travail que celles du trimestre considéré.

## ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

### Les émissions nettes

En février 2013, les émissions nettes de billets se sont étoffées de 7,4 millions d'euros après une contraction de 5,7 millions d'euros le mois précédent (soit +1,2 % après -0,9 % en janvier). Elles s'établissent à 608,8 millions d'euros. En volume, les émissions nettes de billets suivent une tendance comparable : +1,3 % (après -2,7 % le mois précédent). Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte s'établit ainsi à 11 millions d'euros au 28 février dont près de 74 % sont constitués par la coupure de 50 € (67 % de la valeur globale de l'émission nette de billets). La progression de l'émission nette de billets ayant évolué dans des proportions sensiblement identiques en nombre et en valeur, la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île reste stable, à 55,1 € au 28 février 2013.

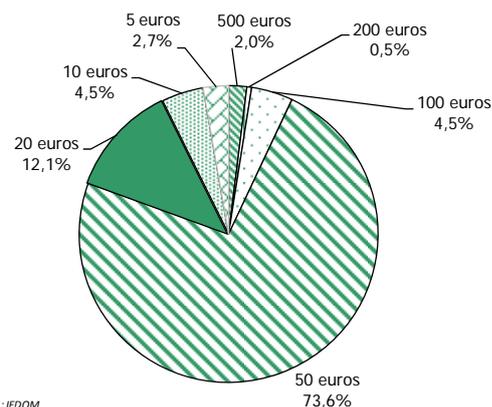
Emissions nettes cumulées de billet au 28 février 2013

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en nombre au 28 février 2013



Source : IEDOM

## BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

### Signature de l'accord « Bouclier qualité-prix » dans un contexte d'inflation des prix

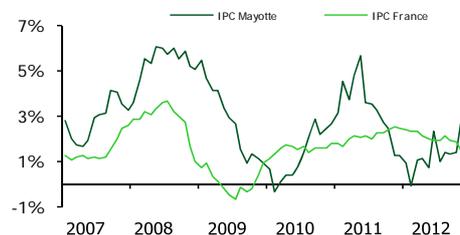
Dans le cadre de la loi LUREL pour la régulation économique en Outre-mer et après un mois de négociations, l'accord sur le « Bouclier qualité-prix » a été signé le 27 février par le nouveau préfet de Mayotte, Jacques WITKOWSKI, et les représentants de la grande distribution. Une liste composée de 76 produits sera soumise à l'encadrement des prix et bénéficiera d'une baisse de 10% sur son montant global qui passe ainsi en moyenne de 211,90 à 190,71 euros.

L'accord s'applique strictement aux commerces dont la surface est supérieure ou égale à 200m<sup>2</sup>. Pour ceux dont la surface est comprise entre 120m<sup>2</sup> et 200m<sup>2</sup>, ils pourront commercialiser cette liste de produits à un prix maximal de 200,3 euros (dépassement maximal autorisé de 5%). L'accord, qui fera l'objet d'un arrêté préfectoral pour lui conférer une base réglementaire, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mars et restera valable pendant un an. Les commerçants ont l'obligation de signaler, de manière visible, les produits et les prix qui ont fait l'objet de l'accord.

A compter de la mi-novembre 2013, les discussions et négociations reprendront pour envisager un nouvel accord qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2014.

Cette signature intervient au moment où l'INSEE publie l'indice des prix à la consommation pour le mois de décembre et donne une mesure de l'inflation en 2012. Si, sur le mois, les prix sont quasiment stables (+0,1% de novembre à décembre 2012), ils augmentent de 2,8% entre décembre 2011 et décembre 2012. Cette hausse résulte tout d'abord de la situation particulière de la fin d'année 2011 où certains produits avaient bénéficié d'une baisse de prix suite à l'accord qui avait marqué la fin du conflit social. Elle s'explique ensuite par l'évolution des prix en 2012 qui ont augmenté de manière modérée en début d'année puis se sont accélérés au second semestre. Les prix des produits alimentaires et boissons (+5,2%) ainsi que ceux des services (+2,6%) contribuent principalement à cette hausse.

Indice des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : INSEE  
Base 100 : année 2006

### EDM investit pour répondre à l'accroissement de la demande énergétique

Afin de répondre à une demande énergétique croissante à Mayotte sous l'effet, notamment, de l'augmentation de la population et de son niveau d'équipement, Electricité de Mayotte (EDM) a démarré un important programme industriel et immobilier. Les travaux, dont certains chantiers ont été lancés à la fin de l'année 2012, sont prévus pour une durée de 30 mois et devraient être achevés d'ici la fin 2014. Les investissements s'élèvent à plus de 120 millions d'euros et seront financés par des prêts de l'Agence française de développement (AFD), de banques de la place et par autofinancement. Les quatre projets concernent :

- l'extension de la centrale de Longoni pour augmenter la capacité de production électrique grâce à l'installation de 3 nouveaux moteurs de 12 MW chacun,
- la réalisation de la première ligne à haute tension aérienne à Mayotte, longue de 7,5 kms, entre Longoni et Kawéni,

- la construction de deux postes sources (Longoni et Kawéni),
- la construction d'un nouveau siège social qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil de la clientèle.

## Bilan d'étape de l'année scolaire et perspectives pour la rentrée 2013

Le Vice-recteur a tenu une conférence de presse le 25 février pour faire un bilan d'étape de l'année en cours et dévoiler les orientations de la politique éducative à Mayotte pour la prochaine rentrée scolaire. Trois objectifs majeurs guident l'action éducative à Mayotte : (a) construire pour accueillir les élèves, (b) renforcer l'attractivité du territoire pour les enseignants et (c) passer d'une gestion de flux à un pilotage plus efficient du système éducatif. Dans ce cadre, deux priorités sont définies : d'une part, garantir une réelle maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences, notamment aux cours des premières années d'apprentissage et, d'autre part, poursuivre la réforme des lycées en améliorant l'accompagnement et la préparation des élèves à l'enseignement supérieur. Ainsi, les chantiers en cours portent sur les rythmes scolaires, la poursuite des constructions scolaires et le développement des formations professionnelles.

## Tenue d'un forum sur les filières marines

A l'initiative de l'université de Dombeni et du Conseil économique, social et environnemental de Mayotte (CESEM), un forum sur les filières marines s'est tenu le 13 février 2012 à l'université. Les débats ont essentiellement porté sur les perspectives de développement économique et d'emploi offertes par le potentiel marin de Mayotte. L'ambition est de réussir à exploiter la recherche et l'enseignement supérieur dans le domaine de la biologie marine (perliculture, aquaculture et algoculture) afin de développer ou de renforcer les filières de production et d'échanges créatrices de richesses et d'emplois à Mayotte.

## Parution des Tendances économiques et Evolutions monétaires pour le quatrième trimestre 2012 et de la synthèse conjoncturelle annuelle

Les Tendances économiques et les Evolutions monétaires de Mayotte pour le quatrième trimestre 2012 viennent de paraître. Les Tendances présentent, sur la base d'une enquête de conjoncture, l'évolution de l'activité économique de l'île. Insérées dans une nouvelle publication de l'IEDOM, intitulée « Infos financières » qui remplacera le Bulletin trimestriel et financier, les Evolutions monétaires dressent un bilan du financement des agents économiques par le secteur bancaire au 31 décembre 2012 et des dépôts et placements détenus par ces derniers. Enfin, la synthèse annuelle présente, pour l'année 2012, les principales évolutions conjoncturelles de l'économie mahoraise. Ces publications sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site de l'[IEDOM](#).

## PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		déc.-12	117,0	0,1%	2,8%
<b>Chômage</b> (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		janv.-13	9 761	13,7%	1,7%
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-12	26 913	-0,3%	39,2%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	déc.-12	314 750	9,4%	2,9%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	déc.-12	269	-55,7%	-48,2%
		cumulées	déc.-12	7 306	3,8%	12,2%
	Taux de couverture	mensuel	déc.-12	1,00%	-1,25 pt	-1,68 pt
		cumulé	déc.-12	2,32%	-0,12 pt	0,19 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils <sup>(1)</sup>	mensuels	déc.-12	382	42,0%	5,5%
		cumulés	déc.-12	4 721	-	-7,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	déc.-12	24 751	63,0%	-17,4%
		cumulés	déc.-12	267 030	-	-7,9%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	déc.-12	29,3	7,8%	-21,2%
	cumulés	déc.-12	367,6	-	-63,2%	
<b>BTP</b> (Source : Douanes)	Importations de ciment <sup>(2)</sup> (en tonnes)	mensuelles	déc.-12	5 200	-39,7%	-37,3%
		cumulées	déc.-12	86 478	-	21,3%
<b>Electricité</b> (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		déc.-12	39 516	0,3%	3,8%
	Consommation <sup>(3)</sup> (en Mwh)	cumulée	déc.-12	245 798	-	1,5%
<b>Hydrocarbures</b> (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	déc.-12	9 602	-1,9%	-5,8%
		cumulée	déc.-12	112 223	-	2,5%
<b>Poissons d'élevage</b> (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuelles	déc.-12	9,2	166,7%	-
		cumulées	déc.-12	67,4	-	103,5%
	- en milliers euros	mensuelles	déc.-12	71,4	165,3%	-
	cumulées	déc.-12	492,4	-	141,3%	

(1) : Toute entrée ou sortie de navire ou d'avion représente un mouvement

(2) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Co de des douanes

(3) : Données consolidées à pas trimestriel depuis fin 2011. Les informations mensuelles ne sont plus disponibles.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	0,75%	date d'effet	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal		1,50%		11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt		0,00%		11/07/2012

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/13)				
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

\* hors prime d'Etat

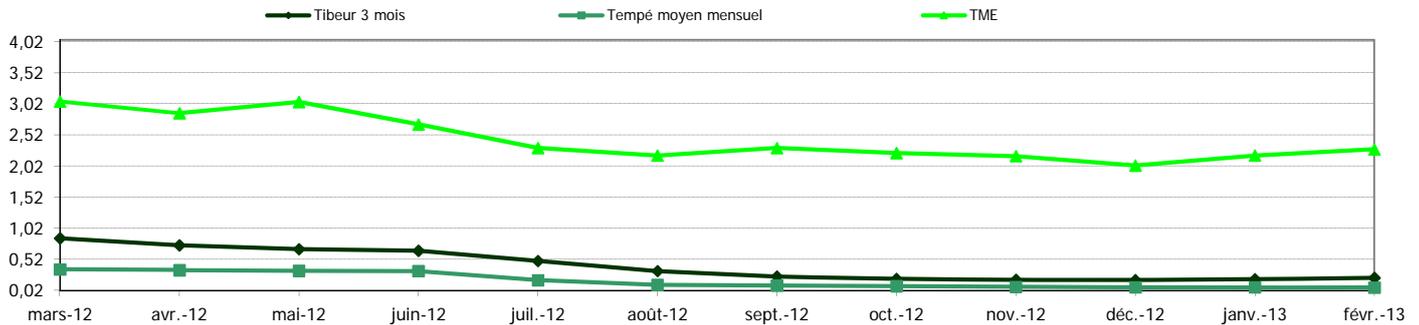
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Février 2013)				
Novembre	Décembre	Janvier	Février	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	
0,0786%	0,0723%	0,0709%	0,0683%	0,1200%	0,2240%	0,3630%	0,5960%	
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
Novembre	Décembre	Janvier	Février	Novembre	Décembre	Janvier	Février	
2,18%	2,03%	2,19%	2,29%	2,38%	2,23%	2,39%	2,49%	

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>		Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	11,24%
Prêts à taux fixe	5,72%		
Prêts à taux variable	5,37%		
Prêts-relais	5,79%		
<b>Autres prêts</b>			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%		
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,89%	Découverts en compte (1)	13,32%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	18,95%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,49%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,55%		
		<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
		Découverts en compte (1)	13,32%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

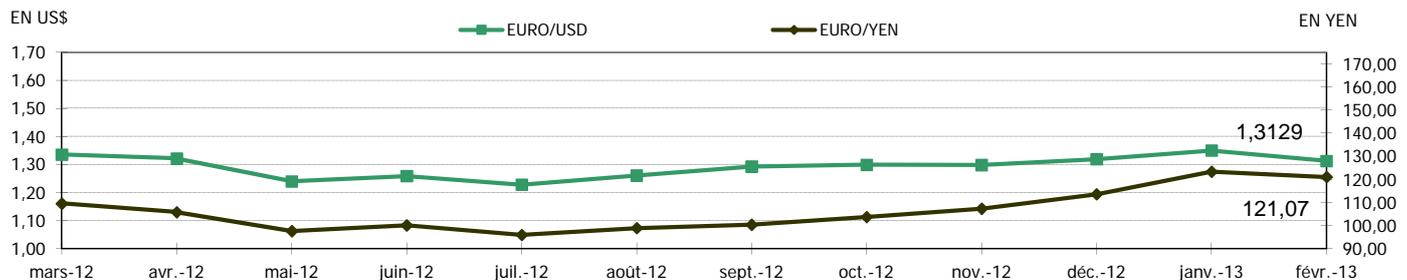
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3129	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,7550	EURO/SRD (Surinam)	4,30970
EURO/JPY (Japon)	121,0700	EURO/BWP (Botswana)	10,57470	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,33710
EURO/CAD (Canada)	1,3461	EURO/SCR (Seychelles)	16,1254	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,4136
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86300	EURO/MUR (Maurice)	40,4194	EURO/BBB (La Barbade)	2,61130
EURO/SGD (Singapour)	1,6237	EURO/BRL (Brésil)	2,5871	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,36000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,1830	EURO/VEF (Vénézuéla)	8,21720	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2902,4833	EURO/XCD (Dominique)	3,5261	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur et responsable de la publication : N. de SEZE

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 164, rue de Rivoli - 75001 Paris

Achévé d'imprimer le 21 mars 2013 - Dépôt légal : mars 2013 - ISSN 1284-4438